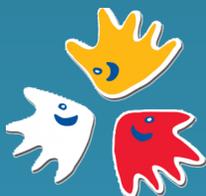


FORMATIONS

2020

2021

Ligue Sport Adapté Occitanie



Catalogue Formations

- AQSA
- Initiateurs Sport Adapté
- Formations des Officiels
- Formations Continues
- Formations en ESAT
- Formations Sport Handicap

Le sport est un facteur d'intégration sociale, il doit garantir l'égal accès aux pratiques sans discrimination. L'insertion par le sport contribue à l'épanouissement de l'individu, son adaptation aux situations de la vie courante, son intégration sociale et son insertion professionnelle.

L'organisme de formation de la **Ligue Sport Adapté Occitanie** contribue au développement du sport pour les personnes en situation de **handicap mental et/ou psychique**.

Formations qualifiantes, fédérales, spécifiques ou encore sensibilisations, nous vous accompagnons dans vos projets professionnels et/ou sportifs.

Vous trouverez dans ce catalogue les informations sur les prochaines formations mises en place. Ce programme est prévisionnel, il est susceptible d'évoluer ou d'être modifié.

Pour toute information complémentaire ou pour l'étude de vos demandes, n'hésitez pas à nous contacter (coordonnées en fin de catalogue).

Pour information, les tarifs indiqués correspondent aux frais pédagogiques des formations.

Nous pouvons proposer en supplément un forfait avec repas du midi ou pension complète pour les formations se déroulant sur plusieurs jours.

Ce service n'est en aucun cas obligatoire, nous vous le proposerons après avoir reçu votre pré-inscription.

Nous **clôtons** les inscriptions à nos sessions de formation **1 mois** avant la date de début.

Les **Conditions Générales de Ventes** et le **règlement intérieur** de notre organisme de formation sont consultables sur notre site internet :

www.lsa-occitanie.com , rubrique « Formation ».

SOMMAIRE

Attestation de Qualification Sport Adapté	4
Initiateurs Sport Adapté	5
Formations Continues Salariés—Bénévoles	6 - 7
Formations d'Officiels	8
Interventions en ESAT	9
Formations Sport et Handicap	10 - 11
Vers quelles formations m'orienter	13
Pistes de financement de ma formation	14
Bulletin de pré inscription	15
Contacts	16



Attestation de Qualification Sport Adapté

L'**AQSA** est une formation fédérale complémentaire qui s'adresse à des animateurs intervenants auprès de personnes déficientes intellectuelles ou atteintes de troubles psychiques en associations sportives.

Cette formation n'ouvre pas de prérogatives professionnelles, (enseignement, animation, entraînement auprès du public en situation de handicap).

Elle est donc qualifiante uniquement pour les titulaires d'un diplôme professionnel d'encadrement de discipline(s) sportive(s) ouvrant des prérogatives auprès de tout public.

Son objectif principal est de développer des compétences complémentaires pour intervenir dans le cadre de son diplôme professionnel du champ du sport, auprès des personnes relevant du Sport Adapté.

Elle reste ouverte aux bénévoles souhaitant accueillir des personnes en situation de handicap au sein de leur club et désirant approfondir leurs connaissances sur le sujet.

L'AQSA : le déroulé

Module 1 « tronc commun »

Concevoir et conduire des projets d'activités en prenant en compte les caractéristiques singulières et les besoins des personnes en situation de handicap mental ou psychique ainsi que leur environnement

Durée : 3 jours

Module 2 « Discipline »

Intervention pédagogique (animer ou entraîner) de la discipline choisie

Durée : 3 jours

Module 3 « Stage »

Stage pédagogique en situation et visite certificative

Durée : 20 heures minimum

Modules	Dates	Lieux	Coût
Module 1	12 au 14 Octobre	Balma	450 €
Module 1	8 au 10 Mars	Grau du roi	450 €
Module 1 + Module 2 Kayak	8 au 12 Mars	Grau du roi	750 €
Module 2 Sports Collectifs	28 au 30 Juin	Balma	450 €

Initiateur Sport Adapté

Initiateur Sport Adapté

- Acquérir des connaissances sur les caractéristiques des personnes en situation d'handicap mental et/ou psychique.
- Connaître la FFSA, et identifier ses acteurs.
- Comprendre la logique d'activité de la discipline et sa réglementation.
- Concevoir, coordonner, et conduire un cycle.
- Choisir des démarches pédagogiques favorisant l'apprentissage et l'engagement.

L'initiateur Sport Adapté est une formation fédérale par discipline. Elle a pour finalité le développement des compétences pédagogiques et techniques en lien avec les caractéristiques singulières des pratiquants au sein d'une association sport adapté.



5 jours

Divisés en deux périodes

Discipline	Dates	Lieux
Para escalade adaptée	9-10 Décembre 2020 28-29 janvier 2021	Tarbes (65) Tarbes (65)



600 € PEC OPCO

320 € PEC individuelle

L'initiateur en Activités Motrices est une formation fédérale. Elle a pour finalité le développement des compétences pédagogiques afin de permettre à des publics très démunis psychiquement, cognitivement et/ou sur le plan moteur de s'engager dans des activités ayant du sens pour eux.



5 jours

Divisés en deux périodes



750 € PEC OPCO

400 € PEC individuelle

Initiateur en Activités Motrices

- Acquérir des connaissances sur les caractéristiques des personnes ayant une déficience intellectuelle sévère ou profonde.
- Connaître la FFSA, et le secteur des Activités Motrices.
- Connaître les structures relevant du champ de l'action sociale, médico-sociale et de la santé mentale.
- Concevoir, coordonner, et conduire des projets dans le champ des Activités Motrices.
- Choisir des démarches pédagogiques sollicitant le désir et l'engagement.

Discipline	Dates	Lieux
Activités Motrices	2 au 4 Décembre 2020 21-22 janvier 2021	Nîmes (30) Nîmes (30)

Formations continues salariés / bénévoles

Les **Formations continues salariés et bénévoles** proposées par la Ligue du Sport Adapté Occitanie sont des formations complémentaires répondant à des demandes et/ou besoins de professionnels, dirigeants, bénévoles... en lien avec le Sport Adapté.

Ces formations sont non diplômantes, ni qualifiantes. Leurs objectifs principaux sont de permettre l'acquisitions de compétences, connaissances pédagogiques, techniques et théoriques sur les différents thèmes abordés, et ainsi venir en aide auprès de l'ensemble des acteurs du Sport Adapté.



Informatique

Niveau 1 :

- Quels outils utiliser ?
- Les bases du pack office
- Travaux pratiques

Niveau 2 :

- Optimiser le pack office
- Gestion de projets
- Outils collaboratifs

Les contenus sont construits et adaptés selon les attentes des stagiaires



Durée : 2 jours

Communication

Niveau 1 :

- Les bases en communication
- Les outils à dispositions
- Construction d'une News Letter

Niveau 2 :

- Les réseaux sociaux
- Quels outils utiliser ?
- Construction Site Internet

Les contenus sont construits et adaptés selon les attentes des stagiaires



Durée : 2 jours

Formations continues salariés / bénévoles

Sensibilisation Sport Adapté



- Distinguer les différents types de handicap
- Les besoins des personnes en situation de handicap (PESH)
- Les fédérations sportives délégataires
- Les concepts d'inclusion et d'accessibilité des PESH

Ces formations sont réalisées en Visio Conférence



Durée : 1/2 journée

Budget et Demande de subvention

- Les bases de construction d'un budget
- Réaliser un budget cohérent avec son projet
- Quelles demandes de subventions réaliser ?
- Les étapes incontournables d'une demande de subvention

Formation ouverte aux salariés, clubs et associations affiliés au Sport Adapté



Durée : 1 jour

Thèmes	Dates	Lieux	Coûts
Informatique Niv 1	Décembre 2020	Balma	160 €
Communication	11 et 12 Janvier 2021	Montpellier	160 €
Sensibilisation Sport Adapté	8 Février 2021	Visio	50 €
Budget et Demandes de subventions	2 Mars 2021	Balma	80 €
Informatique Niv 2	12 et 13 Avril 2021	Montpellier	160 €
Sensibilisation Sport Adapté	10 Mai 2021	Visio	50 €

Formations des Officiels

Les **Formations des Officiels** sont des formations fédérales.

Elles sont destinées à former des personnes désirant officier lors de compétitions sportives inscrites au calendrier de la Fédération Française du Sport Adapté.

Les **Objectifs** de ces formations sont de permettre aux futurs officiels (arbitres, juges, chronométreurs...) de :

- Connaître les différents publics relevant de la délégation de la FFSA : personnes en situation de handicap mental et psychique.
- Appréhender la classification Sport Adapté et la spécificité des sportifs pratiquant la discipline.
- Connaître le règlement FFSA de la discipline, et être en capacité de l'appliquer.

Cette formation permet d'obtenir un diplôme d'officiels FFSA et une licence juge arbitre FFSA pour la saison en cours.

Les Officiels sont indispensables au bon déroulement des championnats départementaux, régionaux et nationaux portés par le Sport Adapté.



La durée de ces formations varie selon les disciplines : 1 à 1.5 jours.

Elles sont divisées en 2 temps :

- ◆ Formation Théorique
- ◆ Formation Pratique



Coût de formation pris en charge par la Ligue Sport Adapté Occitanie

Disciplines	Dates	Lieux
Para Natation adaptée	28 novembre 2020	Rodez (12)
Para Judo adapté	30 janvier 2021	Réalmont (81)
Para Basket-Ball adapté	9 et 10 Avril 2021	Gimont (32)
Para Sport Boules adapté	Mai 2021	Albi (81)

Formations en ESAT

Nous proposons une formation à destination des travailleurs d'ESAT, dont la finalité est de sensibiliser les participants aux notions de santé, et notamment aux bienfaits de l'activité physique régulière.

À cette occasion nous travaillons dans un premier temps sur les représentations que nous pouvons avoir à l'égard de la santé, et de l'activité physique. Puis dans un second temps, sur l'importance de lutter contre la sédentarité, et comment pratiquer une activité physique, adapté à nos besoins, au quotidien.

Cette formation s'articule autour de **trois axes** :

- Les connaissances en matière de santé et d'activité physique (nutrition, préparer sa séance d'activité physique...).
- La pratique d'une activité physique (choisir son activité et son intensité en fonction de ses besoins et de ses envies, se préparer à son poste de travail...).
- L'évaluation de la condition physique.

Objectifs :

- Acquérir des compétences pour mieux comprendre son corps,
- Etre acteur de sa santé (physique, mentale, sociale et professionnelle),
- Connaitre les bienfaits d'une activité physique régulière,
- Préparer son corps à l'effort, à son poste de travail en tenant compte des contraintes liées aux conditions de travail.



Nos formations sont adaptables pour d'autres structures
(Foyers de Vie, Foyers Occupationnels, GEM, IME...)



Sessions de 10 à 12 personnes.



Session pour les Travailleurs d'ESAT
2 jours

Session pour les professionnels
1 jour



Session pour les Travailleurs d'ESAT
2000 € (tarif groupe)

Session pour les professionnels
1000 € (tarif groupe)

devis personnalisé en cas de plusieurs sessions

Formations Sport et Handicap

La Ligue Sport Adapté Occitanie propose des interventions modulables (d'une demi-journée à une semaine) sur des thématiques différentes auprès des professionnels et futurs professionnels de la branche du Sport et du Médico Social.

Que vous soyez acteur d'une fédération sportive, une association (sportive ou gestionnaire), un établissement médico social, une entreprise, un centre de formation... N'hésitez pas à nous contacter afin d'étudier ensemble les dispositifs de formations correspondant le plus à vos besoins.

Accompagnateur « Vie Active »

- Comment se positionner dans le projet d'Activités Physique et Sportives.
- Aspect règlementaire et prérogatives.
- La vie active en établissement : présentation, réflexion, et mise en situation.



Durée : 4 jours

Cette formation s'adresse aux éducateurs et futurs éducateurs (non sportifs) des ESMS.

Activités Physiques Adaptées et Troubles du Spectre Autistique

- Quelle population se cache derrière le terme TSA ?
- Quelle approche pédagogique ?
- Place et Intérêt de l'Activité Physique Adaptée.



Durée : 1 jour

Activités Physiques et Culturelles , outils fédérateurs pour votre Etablissement

- Présentation des activités physiques et culturelles.
- Comment fédérer un ensemble de professionnels autour d'un tel projet.
- Accompagnement dans la méthodologie d'un projet.



Durée : 2 jours

Sensibilisation Sport Adapté

- Distinguer les différents types de handicaps
- Les besoins des personnes en situation de handicap (PESH).
- Les fédérations sportives délégataires.
- les concepts d'inclusion et d'accessibilité des PESH.



Formations en Visio Conférence



Durée : 1/2 journée

Formations Sport et Handicap

Formation	Objectifs	Durée
<p>Sensibilisation</p> <p> Formation Théorique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Interroger ses représentations sur le handicap. - Distinguer les différents types de handicap. - Sensibiliser à la prise en compte des besoins des personnes en situation de handicap (PESH). - Connaître les fédérations sportives délégataires pour les PESH. - Appréhender les concepts d'Inclusion et d'Accessibilité. 	0.5 jour
<p>Formation Élémentaire</p> <p> Formation Théorique + face à face pédagogique</p>	<p style="text-align: center;"><u><i>Sensibilisation + :</i></u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Acquérir des connaissances sur les personnes en situation de handicap mental ou psychique. - Identifier les besoins spécifiques du public. - Interroger ses conceptions éducatives : vers une autonomie réelle du sportif. - Découvrir l'environnement spécialisé des personnes en situation de handicap (PESH). - Rencontrer les PESH à travers le jeu sportif. - Appréhender sa responsabilité Ethique à travers la relation pédagogique. 	1.5 jours
<p>Formation Fondamentale</p> <p> Formation Théorique et plusieurs mises en situations pédagogiques.</p>	<p style="text-align: center;"><u><i>Formation Élémentaire + :</i></u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les besoins singuliers des PESH. - Partir de ces besoins pour choisir des démarches d'intervention pédagogique. - Appréhender les contextes de pratique adaptés aux PESH - Connaître le secteur spécialisé. - Identifier ses prérogatives d'exercices professionnels. 	2.5 jours

Pour une formation encore plus approfondie, nous vous invitons à consulter l'**Attestation de Qualification Sport Adapté** (page 4). Il est possible d'intégrer une partie de cette formation qualifiante (Module 1 ou 1 + 2) dans vos rubans pédagogiques.

➔ N'hésitez pas à nous contacter afin que l'on construise ensemble une offre de formation qui réponde à vos besoins.

Ils nous font confiance



Quelle formation choisir ?

Je suis Bénévole

Association affiliée Sport Adapté
<p>Initiateurs</p> <p>Formations continues</p> <p>Formations d'Officiels</p> <p>AQSA (non qualifiante)</p>

Association non affiliée
<p>F° Sport Handicap (page 10)</p> <p>Formations d'Officiels</p> <p>AQSA (non qualifiante)</p>

Je suis Professionnel

Domaine du Sport
<p>AQSA</p> <p>Initiateurs</p> <p>Formations continues*</p> <p>F° Sport Handicap (page 10)</p> <p>Formations d'Officiels</p>

Autres Domaines
<p>Initiateurs</p> <p>Formations d'Officiels</p> <p>F° Sport Handicap (page 10)</p>

* Uniquement aux adhérents du Sport Adapté

Je suis une Entreprise

Centre de Formation	
Domaine du Sport	Autres Domaines
<p>AQSA</p> <p>F° Sport Handicap (page 11)</p>	<p>Sensibilisations</p> <p>F° Sport Handicap (page 10)</p>

Associations Gestionnaires	
Usagers	Professionnels
<p>F° ESAT (adaptable à tout types de structures)</p>	<p>Sensibilisations</p> <p>F° Sport Handicap (page 10)</p> <p>F° ESAT session pro (adaptable à tout types de structures)</p>

Pistes de Financements

Plan de développement des compétences : anciennement appelé « plan de formation », ce dispositif a pour but de responsabiliser les employeurs sur le maintien des compétences de leurs salariés. Afin de le mettre en œuvre l'entreprise a 2 possibilités :

- Mise en place d'un **Fond de Formation** : il s'agit d'un budget alloué à la formation. La demande se fait auprès de son employeur. Il peut s'agir d'une demande d'action de formation « non obligatoire » (formation due au minimum une fois tous les 6 ans pour les entreprises de + de 50 salariés)
- Cotisation auprès d'un **Opérateur de Compétence (OPCO)** : certains employeurs cotisent directement avec un OPCO. Dans ce cas, avec accord de votre direction, contacter l'OPCO de votre branche afin d'effectuer une demande de prise en charge du financement.

Les Fonds d'Assurances Formations (FAF) : au même titre que les OPCO pour les entreprises, les FAF ont pour missions d'accompagner les auto-entrepreneurs dans le domaine de la formation. Il faut donc, selon votre situation, entrer en contact avec l'organisme dont vous dépendez (AGEFICE – FIF PL – FAFCEA). Chaque FAF possède son propre formulaire.

L'Aide Individuelle à la Formation (AIF) : concerne les demandeurs d'emploi inscrit à Pôle Emploi. Il permet de financer tout ou partie du coût d'une formation non couverte par d'autres dispositifs de financements. Il faut s'adresser à votre conseiller Pôle Emploi afin de lui présenter votre projet. Nous pourrions, sur demande, vous transmettre un devis via « Kairos », plateforme dématérialisée de Pôle Emploi.

Le Congé de Formation Professionnelle (CFP) : concerne les agents publics ayant accompli 3 années de services effectifs. Il leur permet de suivre une formation à caractère professionnel ou personnel qui ne leur est pas proposée par l'administration. Ils pourront percevoir une indemnité mensuelle forfaitaire d'un montant maximum de 85% du traitement brut et de l'indemnité de résidence.

Bulletin de Pré-inscription

A retourner au plus tard 1 mois avant le début de la formation choisie

Ce formulaire ne correspond pas à une inscription définitive. Il nous permet de recueillir les 1ers éléments nécessaires à votre inscription. Nous prendrons ensuite contact avec vous après sa réception afin de vous envoyer les éléments nécessaires pour finaliser votre inscription (conventions, règlement intérieur, conditions générales de ventes...).

Formation(s) sélectionnée(s) parmi notre offre :

Intitulé de la Formation	Lieu de la Formation	Date de la session

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : ____/____/____

Adresse : _____

N° de téléphone : _____ Email : _____

Profession : _____

Diplôme(s) : _____

Financement par un Organisme : Oui Non - Si Oui, lequel : _____

Besoin d'une convention de formation : Oui Non

Nom et Adresse de l'employeur : _____

Nom du directeur / directrice : _____

Nom et adresse de facturation (si différents) : _____

**A renvoyer, par mail ou courrier à la Ligue Sport Adapté Occitanie
(Adresse au dos)**

Ligue Sport Adapté Occitanie

7 rue André Citroën

31130 Balma

05 61 20 33 72

Zone Géographique Méditerranée

Maison Régionale des Sports

1039 rue Georges Méliès

CS 37093

34967 Montpellier Cedex2

04 67 82 16 80

ligue.occitanie@ffsa.asso.fr

N° Siret : 345 341 473 00022

Code Activité : 9312Z



www.lsa-occitanie.com



Ligue Sport Adapté Occitanie



LSA_Occitanie